

## **La Ville est contrainte de fermer l'écocentre LaSalle et de revoir les heures d'ouverture des 5 autres écocentres du territoire à compter du 3 mai**

**Montréal, le 3 mai 2019** - En raison d'une situation hors de son contrôle liée à des difficultés opérationnelles rencontrés par le fournisseur Matrec, la Ville de Montréal est contrainte de fermer temporairement et pour une durée indéterminée l'écocentre et le centre de réemploi de LaSalle. L'écocentre de Saint-Laurent demeure également fermé jusqu'à nouvel ordre. La Ville de Montréal déploie tous les efforts nécessaires afin de diminuer les impacts sur les services offerts aux citoyens.

À compter du 3 mai 2019, les utilisateurs sont invités à se rendre dans les 5 autres écocentres du territoire Acadie, Côte-des-Neiges, Rivière-des-Prairies, La-Petite-Patrie, Saint-Michel. Des mesures d'atténuation de la circulation seront mises en place.

Les 5 écocentres du territoire seront ouverts du mardi au samedi de 10 h à 18 h et fermés les dimanches et lundis. Consultez les [cordonnées et horaires](#).

### **Mesures particulières pour les camions de grande dimension**

La longueur des véhicules acceptés varie selon les écocentres. Veuillez prendre connaissance des limitations suivantes :

Aux écocentres La Petite-Patrie et Acadie, sont interdits :

- les véhicules de plus de 7,3 m (24 pieds) de long;
- les camions-fourgons de plus de 6,8 m (22 pieds) de long.

Aux écocentres Saint-Michel, Côte-des-Neiges, et Rivière-des-Prairies, sont interdits :

- les véhicules de plus de 11 m (36 pieds) de long;
- les camions-fourgons de plus de 7,4 m (24 pieds) de long.

### **Trucs et astuces : Bien trier pour mieux recycler**

- 5 écocentres sont ouverts, [consultez les horaires](#)
- Vous serez nombreux à procéder au grand ménage, il est possible que l'attente soit plus longue que d'habitude. Si vous pouvez décaler votre visite, nous vous invitons à le faire
- Accepté ou refusée? Trier vos matières au préalable facilite et écourte la visite. Avant de vous rendre à l'écocentre, [cliquez ici](#)
- [Consultez l'application Ça va où?](#) de Recyc-Québec pour connaître les autres points de dépôts possibles pour les ampoules, peintures, piles, pneus, etc.
- Profitez de la collecte d'encombrants en bordure de rue en vous informant des jours de collecte auprès de votre arrondissement
- Au lieu de jeter, favorisez le réemploi

Les écocentres sont des sites de réemploi et de récupération des matières résiduelles accessibles pour tous les citoyens de l'agglomération montréalaise. On y reçoit, entre autres, des résidus de construction et de rénovation, des résidus domestiques dangereux et des articles pouvant être réutilisés. Les écocentres permettent ainsi de détourner de l'enfouissement une quantité importante de matières résiduelles.

-30-

Source : Ville de Montréal

Renseignements : Division des relations médias, Ville de Montréal  
T : 514 872-4946